

Consignes aux auteurs

Le respect de ces consignes qui contribue fortement à la lisibilité des articles nous permettra de limiter les corrections et ainsi de publier les différents numéros de la revue dans les meilleurs délais. Nous nous appuyons sur le *Publication Manual of the American Psychological Association* (5^e éd.) (normes APA) pour la présentation de l'article et des références bibliographiques et sur les *Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* pour ce qui est des conventions typographiques propres aux documents imprimés en langue française. Les manuscrits qui ne suivent pas cette procédure seront retournés aux auteurs sans bénéficier d'une expertise.

Soumission du manuscrit

Les auteurs doivent envoyer 2 exemplaires papier de leur manuscrit ainsi qu'une version électronique en format RTF sur disquette ou CD-ROM à :

L'Orientation scolaire et professionnelle

Gabrielle Lancien

Secrétariat de rédaction

41, rue Gay Lussac

75005 Paris

France

33 (0)1 44 10 78 34

gabrielle.lancien@cnam.fr

Présentation générale du manuscrit

Forme, longueur du texte et ordre de présentation des éléments du manuscrit

Les manuscrits soumis à la revue pour publication doivent être rédigés en français ou en anglais. Quand les articles sont acceptés, ils sont publiés en français. Dans tous les cas, les auteurs sont responsables de la qualité de la traduction. Les manuscrits soumis ne doivent pas l'être simultanément à une autre revue. Ces manuscrits doivent être originaux et ne pas avoir donné lieu à des publications antérieures semblables quant à leur contenu ou leur forme.

L'article ne doit pas dépasser **55 000** signes (caractères **et** espaces) tout compris (liste de références bibliographiques, annexes, notes, etc.).

Les manuscrits doivent être dactylographiés en Times New Roman 12, interligne 1,5, sur le recto de feuilles de papier blanc format A4.

Les pages du manuscrit doivent être numérotées.

Page 1

Le titre courant. Sur la première page (**et toutes les autres**), faire figurer en haut à droite le titre courant. Il s'agit du titre abrégé de l'article (50 signes, espaces compris) qui apparaîtra sur chaque page dans la version finale.

Le titre complet. Placer ensuite le titre complet de l'article, en français et en anglais, au milieu de la page et centré.

Les coordonnées du ou des auteurs. Donner les noms, prénoms et coordonnées institutionnelles des auteurs (statut, université et/ou laboratoire de rattachement) et les centrer.

La note biographique. Faire figurer en bas de la page une courte note biographique (2 à 5 lignes) présentant les auteurs ainsi que les coordonnées de l'auteur qui assurera la correspondance relative au manuscrit (adresse postale, courriel, téléphone, fax).

Page 2

Le titre complet. Faire figurer, au milieu de la page et centré, le titre complet de l'article en français et en anglais, **sans aucune indication des noms et coordonnées des auteurs.**

Les mots clés. Donner une liste de 5 à 7 mots-clés en français et en anglais (*keywords*).

Le résumé. Faire figurer enfin le résumé de l'article (100 mots maximum) en français et en anglais (*abstract*).

Nous attirons l'attention des auteurs sur l'importance du résumé en français et en anglais : de la qualité de ces courts textes dépend en grande partie l'attitude du lecteur. **Le résumé et les titres en anglais doivent être rédigés dans un anglais scientifique de bonne qualité.**

Pages suivantes

Elles comporteront **dans l'ordre** :

- le texte de l'article
- la liste de références bibliographiques (indiquer « Références bibliographiques » et non « Bibliographie »)
- les annexes (voir plus loin la présentation des annexes)
- les notes de bas de page :

Ne pas insérer les notes de bas de page dans l'article en passant par la fonction de Word « Insertion, notes de bas de page ». Les notes doivent être numérotées dans l'ordre de leur apparition dans le texte et placées à la fin de l'article. Dans le corps du texte, l'auteur ne doit pas oublier d'indiquer entre parenthèses précisément l'endroit où devra se trouver l'appel de note dans la version définitive.

Exemple : la théorie de l'attribution (note 1) veut montrer ainsi que...

- les tableaux (voir plus loin la présentation des tableaux)

Les tableaux doivent être numérotés et placés **à la fin de l'article** (et non pas dans le corps du texte) dans l'ordre de leur apparition dans le texte. S'il y a plusieurs tableaux, il faut en faire figurer un seul par page. L'emplacement de chacun de ces tableaux doit être indiqué dans le corps du texte par une phrase courte.

Exemple : insérer le tableau 1 ici.

- les figures (voir plus loin la présentation des figures)

Mêmes règles que pour les tableaux.

Structure du texte de l'article

Les titres qui structurent le texte doivent être clairement hiérarchisés, et ce de manière simple et homogène dans l'ensemble de l'article (conserver les mêmes niveaux de titre d'une section à l'autre).

Les auteurs doivent se limiter à 3 niveaux de titre.

S'il s'agit d'un **compte rendu de recherche**, l'article doit avoir la structure suivante :

Introduction

Méthode

Participants (et non « sujets », « échantillons », etc.)

Matériel (ou « instruments », ou « mesures »)

Procédure

Résultats

Discussion

Conventions typographiques

Ne pas mettre de points entre les lettres d'un sigle.

Exemple : CNRS et non pas C.N.R.S.

Faire un usage modéré des majuscules.

Ne pas les utiliser pour mettre un mot en valeur par exemple.

Dans un sigle développé, en général, seule la première lettre du premier nom est en majuscule :

Exemples :

CNRS s'écrit Centre national de la recherche scientifique et non Centre National de la Recherche Scientifique

INETOP s'écrit Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle

Utiliser les guillemets français « » et non pas les guillemets anglo-saxons “ ”.

Utiliser les abréviations françaises.

Citations

Les citations doivent être présentées **entre guillemets** (et non en italique).

Une citation doit toujours être accompagnée de sa référence : auteur, date de publication, page.

Exemples :

Ce « processus de refoulement hors de la sphère productive » (Paugam, 1996, p. 8) touche...

Robert Castel (2007) définit le *précarariat* comme « cette condition sous laquelle la précarité devient un registre propre de l'organisation du travail » (p. 422).

On remplace une partie du texte original supprimée par (...).

Les mots ajoutés sont placés entre crochets : [...].

Références bibliographiques dans le texte

Une référence avec un seul auteur

Dans le corps du texte doivent figurer uniquement le nom de famille de l'auteur en minuscules sauf la première lettre (pas de prénom ni d'initiales) et l'année de publication de l'ouvrage.

Exemples :

Walker (2000) compare les temps de réaction...

Dans une étude récente des temps de réaction (Walker, 2000)...

Une référence avec plusieurs auteurs

S'il y a deux auteurs

Citer **toujours** les deux noms et l'année de publication.

Exemple : ... en accord avec les précédentes études (Beswick & Mann, 1994)

S'il y a trois, quatre ou cinq auteurs

Citer tous les auteurs dans la première occurrence. Dans les occurrences suivantes, mentionner simplement le nom du premier auteur suivi de « *et al.* » (**mettre un point après « al » et mettre l'expression en italique**) et l'année de publication.

Exemples :

Wasserstein, Zappulla, Rosen, Gerstman et Rock (1994) ont montré... (première occurrence dans le texte)

Wasserstein *et al.* (1994) ont montré... (pour toutes les autres occurrences et s'il n'y a pas de confusion possible).

S'il y a six auteurs et plus

Ne citer que le nom du premier auteur suivi de « *et al.* » et l'année de publication **dès la première occurrence et pour toutes les suivantes**. S'il y a un risque de confusion avec d'autres textes, citer autant d'auteurs que nécessaire pour lever la confusion suivis de « *et al.* » s'ils n'ont pas tous été cités.

Pour coordonner plusieurs noms d'auteurs (valable pour deux auteurs et plus)

Dans le corps du texte et hors parenthèses, utiliser « et » et non l'esperluette & avant le dernier nom.

Dans les parenthèses et dans la liste de références bibliographiques, utiliser l'esperluette &.

Exemples :

Comme l'ont montré Nightlinger et Littlewood (1993)...

(Nightlinger & Littlewood, 1993)

Plusieurs références citées à l'intérieur d'une même parenthèse

Lorsque sont citées plusieurs références d'un même auteur, celles-ci doivent être rangées par date de publication.

Exemple : (Gogel, 1984, 1990)

Lorsque sont citées plusieurs références de différents auteurs, celles-ci doivent être rangées par ordre alphabétique de nom d'auteur et séparées par des points virgules.

Exemple : (Andersen, 2000 ; Hunt, 1989 ; Keegan, 1984)

Citations secondaires

Lorsque l'on cite un texte de seconde main, il faut indiquer d'abord le nom de l'auteur du document d'origine, l'année de publication, puis mentionner entre parenthèses « cité par » suivi du nom de l'auteur du document secondaire et de son année de publication.

Dans la liste de références bibliographiques, seul le document secondaire, effectivement lu, sera repris.

Liste de références bibliographiques

Elle regroupe les références citées dans le texte classées par ordre alphabétique de nom d'auteur.

Toute référence citée dans le texte doit figurer dans la liste de références bibliographiques, et inversement.

L'auteur doit absolument veiller à ce que les références citées dans le texte et celles de la liste de références bibliographiques soient complètes et parfaitement identiques (dates, orthographe des noms propres, etc.).

Modèles des références bibliographiques les plus courantes

La liste de références doit être présentée en appliquant les standards APA de présentation propres à chaque type de support de publication.

Ouvrage

Auteur, A. (année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : Éditeur.

Exemple :

Descombes, J.-P. (1971). *Intérêts et choix professionnels*. Neufchâtel : Delachaux et Niestlé.

Auteur, A., Auteur, B. & Auteur, C. (année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : Éditeur.

Exemple :

Dickes, P., Tournois, J., Flieller, A. & Kop, J.-L. (1994). *La Psychométrie*. Paris : Presses universitaires de France.

Chapitre d'un ouvrage collectif

Auteur, A., Auteur, B. & Auteur, C. (année). Titre du chapitre **sans guillemets**. In A. Éditeur scientifique (éd.), *Titre de l'ouvrage* (pp. xxx-xxx). Lieu d'édition : Éditeur.

Exemple :

Vion, R. (1999). Linguistique et communication verbale. In M. Gilly, J.-P. Roux & A. Trognon (éd.), *Apprendre dans l'interaction* (pp. 41-67). Nancy : Presses universitaires de Nancy.

Article de périodique

Auteur, A. & Auteur, B. (année). Titre de l'article **sans guillemets**. *Titre du périodique*, n° **en italique**, xxx-xxx **sans pp**.

Exemple :

Sprenger-Charolles, L. (2003). La dyslexie repensée. *Sciences humaines*, 134, 16-20.

Communication présentée dans un colloque ou un congrès et **non publiée**

Auteur, A. (année, jour(s), mois). *Titre de la communication*. Communication présentée au colloque *titre du colloque*, organisateur, ville, pays.

Exemple :

Bennacer, H. (1998, 5 et 6 mars). *Applicabilité en France de la psychologie des environnements d'apprentissage : étude du climat social de la classe comme variables dépendantes et indépendantes*. Communication présentée au colloque de conjoncture *Apprendre à l'école*, Société française de psychologie, Nantes, France.

Communication présentée dans un colloque ou un congrès et **publiée**

Présenter la référence comme un chapitre d'ouvrage collectif.

Exemple :

Dispagne, M. (2005). La Langue comme outil nécessaire à l'expression des représentations et des pratiques socio-historiques. In *Communication verbale et paraverbale* [actes du colloque international de Sofia, 24 et 25 octobre 2003] (pp.77-84). Sofia : Éditions de l'Université Saint Clément d'Ohrid.

Autres types de références bibliographiques

Thèses et mémoires

Exemple :

Bertin, A. (1982). *Une méthode de dépistage de la dyslexie*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université Paris 8.

Rapport technique ou de recherche

Exemple :

Céart, M.-T., Rémond, M. & Varier, M. (2003, décembre). *L'Appréciation des compétences des élèves et des jeunes en lecture et en écriture et l'évolution de ces compétences dans le temps* (rapport pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école, n°11).

Document électronique

Exemples :

Electronic reference formats recommended by the American Psychological association. (2000, 12 octobre). <http://WWW.apa.org/journals/webref.html> (page consultée le 23 octobre 2000).

Présentation des tableaux

Exemples :

Tableau 1

Candidats enseignants : proportion d'hommes et de femmes selon la profession des parents

Profession du père, de la mère et du couple	Fille			Garçon		
	Père	Mère	Couple	Père	Mère	Couple
Agriculteur	82%	79%	84%	18%	21%	16%
	45	30	26	10	8	5
Artisan, commerçant	80%	80%	79%	20%	20%	21%
	83	37	26	21	9	7
Cadre supérieur	82%	79%	81%	19%	21%	19%
	159	50	30	36	13	18
Enseignant	75%	75%	72%	26%	25%	28%
	79	118	47	27	39	18
Profession intermédiaire	76%	82%	84%	24%	18%	16%
	114	59	26	36	13	5
Employé	77 %	80 %	81 %	22 %	20 %	19%
	121	251	66	35	61	15
Ouvrier	83%	86%	88%	17%	14%	12%
	124	68	43	25	11	6
Effectif	725	613	264	190	154	63

Table 1

Proportion teacher: me and women ratio according to the parent's profession

(tableau extrait de *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 35, 29-56).

Tableau 7

Corrélations entre les sous-tests de l'ORLEC et du CT 6/5

Variable	1	2	3	4	5	6	7	8
1 CT/A (orth. lexicale)	-							
2 CT/B (orth. lexicale)	.66	-						

3 CT/C (orth. grammaticale)	.57	.65	-				
4 CT/Total	.81	.84	.90	-			
5 ORLEC 1 (orth. phonétique)	-.45	-.41	-.44	-.49	-		
6 ORELEC 2 (orth. sémantique)	-.49	-.63	-.46	-.58	.31	-	
7ORLEC 3 (orth. grammaticale)	-.32	-.37	-.41	-.44	.37	.35	-
8 ORLEC Total	-.57	-.65	-.58	-.67	.67	.82	.73

Table 7

Correlations between ORLEC subtests and CT 6/5

(tableau extrait de *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 35, 446-474).

Tableau 5

Analyse de régression séquentielle visant à expliquer le niveau d'idéation suicidaire à partir de huit variables introduites en trois blocs successifs (N = 288)

Prédicteurs	β	R ²
Bloc 1		
Sexe (garçons = 1; filles = 0)	-.11	
Taille de la famille	-.26*	.07**
Bloc 2		
Confiance	-.26**	
Isolement	.09	
Liberté personnelle	-.04	.09**
Bloc 3		
Soutiens sociaux	-.18*	
Substances toxiques	.17*	
Distraction	.17*	.10**
R ² Total		.26

Note. * $p < .01$. ** $p < .001$.

Table 5

Sequential regression analysis with suicide ideation as criterion and eight variables as predictors entered in three successive blocks (N = 288)

(tableau extrait de *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 33, 315-336.)

Forme des tableaux

Les tableaux doivent être réalisés avec le logiciel Word et non avec Excel.

Ils doivent être construits uniquement avec des lignes horizontales (pas de quadrillage).

Ils sont numérotés avec des **chiffres arabes** dans l'ordre de leur mention dans le texte.

Ils doivent impérativement avoir un **titre court et clair** (présenté en italique), **en français et en anglais**. Le titre en français se place au dessus du tableau, le titre anglais en dessous (voir les exemples).

S'il y a une note qui explicite le contenu du tableau, la placer sous le tableau, avant le titre en anglais (voir les exemples).

Tous les tableaux de l'article doivent être présentés de la même façon.

Le tableau ne doit pas répéter le texte, il le complète.

À l'intérieur des tableaux

Les nombres décimaux s'écrivent avec des virgules et non des points.

Exemple : 6,15 et non pas 6.15

Excepté pour tous les indices statistiques qui ne peuvent dépasser en valeur absolue le nombre 1 (par exemple : corrélation, alpha de Cronbach, coefficient de régression, R^2 ...). Par convention, ces indices seront indiqués avec un point et sans 0 devant le point (comme dans les tableaux 5 et 7 donnés en exemple).

À l'intérieur d'un même tableau, arrondir tous les nombres à la même décimale.

Pour plus de précisions concernant les tableaux, se référer au manuel de l'American Psychological Association.

Faire référence à un tableau dans le texte de l'article

Pour citer un tableau dans le texte, se référer à son numéro : utiliser l'expression (**voir tableau 2**) entre parenthèses ou encore « comme cela est indiqué dans le tableau 2 ». Ne pas utiliser « voir tableau ci-dessous » ou « voir tableau p. 34 ».

Présentation des figures

Toute illustration, autre qu'un tableau, est une figure.

Les figures doivent être en **noir et blanc**.

Elles doivent être numérotées avec des **chiffres arabes** dans l'ordre de leur mention dans le texte.

Elles doivent impérativement avoir un **titre court et clair, en français et en anglais**. Le titre en français se place au dessus de la figure, le titre anglais en dessous.

La légende doit être placée à l'intérieur de la figure.

Pour citer une figure dans le texte, se référer à son numéro : utiliser les expressions (voir figure 2) entre parenthèses ou « comme le montre la figure 3 » et non pas « voir figure ci-dessus » ni « voir figure p. 56 ».

Tous les éléments de la figure doivent être assez gros pour être lisibles (texte entre 8 et 14 points).

Présentation des résultats statistiques dans le corps du texte

Lorsque, dans le corps du texte, des statistiques inférentielles sont rapportées (par exemple test t , test F , test du chi-carré), inclure suffisamment d'informations pour amener le lecteur à comprendre pleinement les analyses conduites.

Exemples :

« ... l'effet du sentiment d'efficacité personnelle sur l'indécision vocationnelle est significatif, $F(2,177) = 5,37, p = 0,05.$ »

Conformément à notre hypothèse, les individus anxieux ont plus de mal à prendre une décision concernant leur orientation professionnelle ($M = 8,19, ET = 7,12$) que ceux peu anxieux ($M = 5,26, ET = 4,25$), $t(60) = 1,99, p < 0,05.$

Pour plus de détails concernant les données statistiques, se référer au manuel de l'American Psychological Association.

Annexes

Les annexes sont placées à la fin de l'article.

Elles sont identifiées par des **lettres capitales** (et non des chiffres), dans l'ordre de leur mention dans le texte.

Exemples : Annexe A (et non Annexe 1)

Elles doivent avoir un titre en français.

Pour citer une annexe dans le corps du texte, utiliser l'expression (voir annexe B) entre parenthèses.